

Danielle Tartakowsky : "Je ne suis pas réduite au silence"

Le Monde.fr | 17.05.2012 à 09h30 • Mis à jour le 17.05.2012 à 11h04

Par Danielle Tartakowsky, candidate à la présidence de l'université Paris VIII.

La tribune que Le Monde.fr a publiée dans ses colonnes le 14 mai, intitulée "[Abus de pouvoir : les dérives de la gouvernance des universités depuis la LRU](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/05/14/abus-de-pouvoir-les-derives-de-la-gouvernance-des-universites-depuis-la-lru_1700808_3232.html)", (http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/05/14/abus-de-pouvoir-les-derives-de-la-gouvernance-des-universites-depuis-la-lru_1700808_3232.html) appelle quelques précisions de ma part.

Ma candidature à la présidence de l'université Paris VIII est portée par une liste qui s'inscrit clairement dans la continuité des orientations mises en œuvre par les instances qui dirigent cette université depuis quatre ans. Dans une récente déclaration que j'ai signée avec nos têtes de liste, nous nous sommes tout aussi clairement prononcés en faveur du futur PRES avec l'université Paris X Nanterre, fondé sur des synergies déjà existantes dans les deux universités. Cette déclaration prend acte de l'existence d'inquiétudes légitimes et explique pourquoi la signature de la convention et des statuts du PRES qui peut paraître précipitée est précisément le moyen de se donner le temps d'une réflexion et d'une élaboration communes, en donnant ainsi du temps au temps. Elle explique pourquoi c'est paradoxalement en nous lançant très vite dans le processus de construction du PRES que nous nous donnerons le temps pour construire le cadre précis de son fonctionnement, définir ses missions et leurs incidences pour Paris VIII, ses personnels et ses étudiants. Point n'est donc besoin de s'inquiéter sur le silence auquel, ai-je pu lire, je me verrais réduite. Il n'est de silence que pour qui ne prend pas la peine de lire.

Je tiens du moins à ajouter à la date d'aujourd'hui quelques éléments.

Je tiens d'abord à souligner la pleine légitimité des instances élues il y a quatre ans à agir jusqu'au terme de leur mandat, légitimité d'autant plus forte que les élections ont donné à la liste dont je serai l'expression une nette majorité.

Je constate que ceux-là mêmes qui me pressent de faire connaître mes positions me dénie à cette heure simultanément toute légitimité. Ma position ayant été rendue publique par le texte déjà mentionné, il s'agit pour certains collègues d'obtenir que je me désolidarise du président toujours en exercice, Pascal Binczak. Ce dont il ne saurait être question parce que je m'inscris dans une continuité d'orientations stratégiques. Par ailleurs, s'agissant de la récente intervention de la police dans les murs de l'université, l'historienne que je suis, hermétique à la théorie du What if, n'entend pas céder à la solution de facilité qui consisterait à dire ce qu'elle aurait fait si... ce qui permettrait pourtant de me fabriquer une image flatteuse à bon marché.

Les statuts proposés ne sont pas ceux d'un PRES de fusion et chaque université partenaire garde sa pleine autonomie sur ses propres composantes. Il n'est pas bouclé. Les mois qui s'engagent vont être le moment d'un processus d'élaboration durant lequel chacune des universités conservera tout pouvoir pour faire avancer ses conceptions et ses choix. S'il devait advenir que des contradictions majeures subsistent, il faudra alors prendre le temps d'en débattre pour les surmonter dans l'intérêt commun des deux universités et des sciences humaines dont elles sont aujourd'hui un des meilleurs flambeaux.

Je partage avec d'autres une approche critique à l'égard de ce cadre institutionnel devenu obligé notamment en ce qu'il réduit de façon considérable la collégialité déjà fort malmenée par la loi LRU au sein des universités. Paris VIII devra continuer à faire entendre une voix critique demandant la révision de la législation régissant l'enseignement supérieur . Il va de soi que les statuts devraient être adaptés si cette législation évoluait favorablement comme la plupart des universitaires l'espèrent aujourd'hui, notamment en permettant une gouvernance plus démocratique des PRES.

Danielle Tartakowsky, candidate à la présidence de l'université Paris VIII.